

La DIECCTE organise en partenariat avec la CTG

le vendredi 06
octobre 2017
9h00 / 14h00

Salle de délibération
Hôtel de la Collectivité
Territoriale de Guyane

**Les SAP en Guyane,
une mine d'activités
à exploiter**



Colloque des services à la personne



AVEC NOS PARTENAIRES



Comment développer la filière des Services à la Personne ?

C'est à cette question que nous répondrons à la **3^{ème} manifestation des Services à la Personne**. Cette rencontre s'inscrit dans le prolongement de celles qui se sont déroulées en 2009, et en 2016, et qui ont rencontrées un grand succès.

Pour garder cette dynamique, cette 3^{ème} édition prendra la forme d'un colloque autour duquel se rejoindront partenaires, organismes et publics en lien avec le secteur des Services à la personne.

Porté par la **Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l' Emploi (Dieccte)**, ce colloque offre aux différents acteurs une nouvelle occasion de se rencontrer, d' échanger et de confronter leurs approches et leurs points de vue autour de plusieurs tables rondes.

Ce sera également l'occasion de présenter la **Plateforme des Services à la Personne**, ce nouveau dispositif attendu par les organismes depuis le diagnostic sectoriel réalisé en 2015.

En somme, ce colloque permettra de mettre en lumière le secteur des Services à la Personne et ses acteurs, et d'ancrer de façon pérenne leur existence sur tout le territoire de la Guyane.

Un secteur en devenir

Avec un million et demi de salariés et plus de deux millions de foyers employeurs, les services à la personne (SAP) représentent aujourd'hui une réponse simple aux besoins quotidiens, à domicile, des Français.

Les SAP facilitent la vie des familles désireuses de se libérer de certaines tâches ménagères ou de faire garder leurs enfants, et des personnes en perte d'autonomie, qui bénéficient ainsi d'une aide pour les gestes du quotidien.

Les Services à la Personne, ce sont 26 activités fixées par le code du travail (article D.7231-1). Ils concernent les services suivants :

Les services de la vie quotidienne :

- Entretien de la maison,
- Collecte et livraison de linge repassé,
- Petits travaux de jardinage,
- Petit bricolage,
- Surveillance et maintenance de résidence,
- Préparation de repas à domicile,
- Livraison de repas,
- Livraison de courses,
- Coordination et délivrance de services.

Les services à la famille :

- Garde d'enfants à domicile,
- Accompagnement d'enfants dans leurs déplacements,
- Soutien scolaire ou cours à domicile,
- Assistance informatique,
- Assistance administrative.

Les services aux personnes dépendantes :

- Assistance et aide au déplacement des personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques,
- Assistance et aide au déplacement des personnes dépendantes temporairement
- Prestation de conduite du véhicule personnel,
- Soins esthétiques,
- Soins et promenade d'animaux de compagnie,
- Téléassistance et visioassistance.

Dans un contexte démographique et sociétal favorable, malgré les difficultés économiques, le secteur bénéficie d'un **potentiel de développement important**.

Ce développement a été encouragé ces dernières années par le renforcement de son cadre social et fiscal, par un soutien financier important au secteur de l'aide à domicile aux personnes fragiles, ainsi que par le vote de la loi d'« adaptation de la société au vieillissement » (ASV) en décembre 2015.

Dans la continuité de cet effort de structuration et pour renforcer la cohérence et la lisibilité de l'action publique sur ce champ : **la signature du contrat de filière « services à la personne » formalise cet engagement.**

La dynamique impulsée et la volonté de structuration de la filière SAP se traduira en Guyane par **la mise en place d'une plateforme de Services à la personne**, par la multiplication de **rencontres thématiques** sur l'ensemble du territoire et par **la promotion constante** d'un secteur porteur, afin de donner aux Services à la personne leur place essentielle dans l'économie et dans la société guyanaise.

Qu'est ce que le contrat de filière SAP ?

Le contrat de la filière «Service à la Personne» a été signé en février 2017 entre l'Etat et les représentants de la filière. Il entérine les orientations stratégiques issues des trois grands axes de travail suivants :

- Simplifier et harmoniser les dispositifs de soutien afin de permettre à la filière des SAP de réaliser son potentiel de développement ;
- Développer l'attractivité et l'emploi dans la filière des SAP ;
- Mettre en place une stratégie qualité pour accompagner une demande croissante.

Sources :

Bureau de la communication DGE, mars 2015
Contrat de la filière « Services à la personne », février 2017

Objectifs du colloque

- Faire la promotion du secteur des Services à la personne auprès de la population
- Renouer le dialogue entre les organismes, les acteurs économiques et les institutionnels
- Présenter la mise en place d'une plateforme des Services à la personne
- Mobiliser les partenaires publics et privés dans un objectif de durabilité

Public cible

- Les dirigeants des structures prestataires de services à la personne
- Les salariés des structures prestataires de services à la personne ou de particuliers (jardinier, assistante maternelle, femme de ménage, auxiliaire de vie...)
- Les particuliers employeurs ou ceux qui souhaitent l'être
- Les créateurs d'activités
- Les institutionnels et collectivités concernés par le secteur

Partenaires

- La CTG
- La CCIG
- GDI
- Le POLE EMPLOI
- AGEFOS PME
- OKA FORMATION
- Le RSMA
- La CAISSE DES DEPOTS ET DE CONSIGNATION
- L'ARS
- Le RESEAU GERONTOLOGIE GUYANE
- L'ARACT
- La CGSS
- La CAF
- La PLATEFORME SERVICES A LA PERSONNE

Programme

8h30 - 9h00	ACCUEIL	
9h00 - 9h10	Discours d'ouverture - <i>DIECCTE, CTG</i>	
9h10 - 10h10	Table ronde	Le service à domicile, le service à la personne : une nouvelle dynamique de développement <i>Animée par la DIECCTE</i>
	Contenu	Focus sur la Silver Economie - <i>M. MOUTTON, Caisse des Dépôts</i> Les bénéficiaires – du nourrisson au senior – et les obligations sous-jacentes - <i>M. CONSTANCE, CTG</i> Entreprendre dans les SAP - <i>M. VIEILLOT, CCIG</i> Le particulier employeur, les nouvelles opportunités - <i>Mme WILLIE, CGSS</i> Les facilitateurs et les aides - <i>M. HORTH, CAF</i>
		Echange avec la salle
PAUSE - INSTALLATION		
10h20 - 11h20	Table ronde	Faire carrière dans les Services à la Personne : quelles perspectives ? <i>Animée par le Pôle Emploi</i>
	Contenu	Analyse statistique de l'emploi dans les SAP - <i>Mme MAILE, Pôle Emploi</i> L'attractivité du marché des SAP - <i>Mme BONDRON, ARACT</i> Contrat d'études prospectives des SAP - <i>Mme HIERSO, DIECCTE</i> Opportunités de parcours et d'insertion - <i>M. HEDIN, RSMA</i> Offre de formation continue pour les dirigeants et les salariés - <i>Mme DELMAS, OKA Formation et Mme GERSEN, AGEFOS PME</i>
		Echange avec la salle
PAUSE - INSTALLATION		
11h30 - 12h30	Table ronde	Les outils de structuration de la filière des Services à la Personne <i>Animée par la Plateforme SAP</i>
	Contenu	Le contrat de la filière « Service à la personne » - <i>Mme BONDRON, ARACT</i> L'accompagnement des structures dans la prévention des risques - <i>Mme GOSSELIN, CGSS</i> La démarche qualité - <i>M. SENN, DIECCTE</i> Exigences dans les SAP - <i>Mme CLAUDE, CTG</i> Objectifs et missions de la Plateforme - <i>Mme LEDIEU, Plateforme SAP</i>
		Echange avec la salle
PAUSE		
12h40 - 13h50	Partage d'expériences entre organismes - Libre expression <i>Animé par la Plateforme SAP</i>	
13h50 - 14h	Discours de clôture - <i>DIECCTE, Plateforme SAP</i>	

Lieu



Salle de délibération

Hôtel de la Collectivité Territoriale de Guyane

Carrefour de Suzini

4179 Route de Montabo

97300 CAYENNE

Standard : 0594 300 600

Horaires

Le colloque se déroulera de **9h à 14h**.

L'accueil se fera à partir de 8h30.

Merci de vous présenter à l'accueil **dès votre arrivée** afin de :

- Signer une fiche d'émargement
- Retirer votre badge (valable uniquement pour les partenaires)

Contacts

DIECCTE

Myriam HIERSO,
Pôle Economie, Entreprises, Emploi
myriam.hierso@dieccte.gouv.fr
Tél. 05 94 29 53 77

PLATEFORME SERVICES A LA PERSONNE

Christelle MARCELINE
Coordinatrice plateforme SAP
plateforme-sap@sudconcept.eu
Tél. 06 94 27 51 53

Martine LEDIEU
ledieu.martine@sudconcept.eu
Tél. 06 94 26 05 59